BULLETIN D'INSCRIPTION

Cours de fitness et gym pour les seniors Renseignements

Nom :	Prénom :
Date de naissance : /	/
Adresse:	
CODE POSTAL:	VILLE:
Tel:	
E-mail:	
JE	CHOISIS MON CRÉNEAU HORAIRE
□ Lundi 18h30 - 19h15 Bar	RRE À TERRE/ ASSOUPLISSEMENT
■ Mardi 19h10 - 20h Gym er	NTRETIEN
☐ MARDI 20H - 21H DANSE MO	ODERNE
□ Jeudi 10h — 11h Gym pou	R LES SENIORS
□ VENDREDI 18H45-20H FIT	DANCE+ RENFORCEMENT MUSCULAIRE
□ Samedi 10h - 11h Barre	
JE M'INSCRIS POUR LES COURS	ILLIMITÉS:
1 année - 440€ Je règle en	1 FOIS JE RÈGLE EN 2FOIS JE RÈGLE EN 3 FOIS
JE M'INSCRIS POUR 3 COURS F	PAR SEMAINE:
1année - 390€ Je règle en	1 FOIS JE RÈGLE EN 2FOIS JE RÈGLE EN 3 FOIS
JE M'INSCRIS POUR 2 COURS PA	AR SEMAINE DE FITNESS :
1 année - 360€ Je règle en	1 FOIS JE RÈGLE EN 2FOIS JE RÈGLE EN 3 FOIS
JE M'INSCRIS POUR 1 COURS PA	AR SEMAINE DE FITNESS :
1 année - 330€ Je règle en	1 FOIS JE RÈGLE EN 2FOIS JE RÈGLE EN 3 FOIS
JE M'INSCRIS POUR 1 COURS D	E GYM SENIORS PAR SEMAINE OU DE BARRE À TERRE :
1 année – 275€ Je règle e	n 1 fois Je règle en 2 fois Je règle en 3 fois
FAIT À LUCÉ, LE	
SIGNATURE	

Règlement intérieur de l'Ecole de Danse 2025/2026

Toute inscription est subordonnée à la présentation d'un **certificat médical** de moins de trois ans autorisant la pratique de la gymnastique d'entretien.

Chaque élève doit être couvert par une responsabilité civile.

1-Tenue et Hygiène

Les élèves doivent être en tenue adapté pour les cours, il faut prévoir une tenue dans laquelle vous êtes à l'aise. Les chaussures de ville sont strictement interdites. Les cours se feront pieds nus, en chaussettes, en chaussons ou avec des chaussures de sport propres.

Il est conseillé de ne pas porter de bijou et d'attacher les cheveux longs

Il est interdit de fumer dans les locaux de l'Ecole de danse.

Il est demandé aux élèves d'apporter une bouteille d'eau et d'avoir son propre matériel, step, élastiband, haltères, bâton...

2- Tarifs

Les cotisations devront être réglées à l'inscription.

Les cours sont assurés de septembre à mi-juin.

Des cours à horaires aménagés pendant les vacances (toussaint, hiver ou printemps) et certains jours fériés peuvent être assurés sans coût supplémentaire.

L'élève s'engage sur une année scolaire entière de septembre à juin, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt en cours d'année.

Le prix des cours a été établi sur la base d'un forfait annuel qui tient compte de la suppression de certains cours dans les cas énoncés ci-dessous.

3- Annulations/ reports de cours

Les cours pourront être supprimés ou reportés (en fonction des disponibilités du professeur) dans certains cas exceptionnels, sans que cela soit une obligation :

- maladie
- accident
- effectif insuffisant
- stages
- répétitions
- conditions climatiques défavorables à un déplacement
- raisons personnelles du professeur
- mesures covid...

4- Responsabilités

Les élèves sont placés sous la responsabilité du professeur exclusivement sur le temps de cours. L'Ecole décline toute responsabilité en cas de vol.

5- Acceptation du règlement

Toute inscription implique l'acceptation dudit règlement.

On laisse paresse et orgueil au vestiaire. On emmène courage, sourire et bonne volonté en cours.

Nom Prénom: Signature